

Les Sénégalais peu rassurés par les « progrès » de l'Europe

► Un article de Mohamed Gueye

Récemment, les Européens sont venus réaffirmer leur soutien à l'agriculture sénégalaise en déclarant en finir une fois pour toutes avec les formes directes ou indirectes de subventions à l'exportation dans la Politique agricole commune. Mais les Sénégalais, du gouvernement aux petits paysans, ont encore trop d'exemples négatifs en mémoire, qui les poussent à se méfier des déclarations européennes.

Le commissaire européen à l'Agriculture, M. Dacian Ciolos, a remporté un grand succès d'estime auprès de certains agriculteurs, lors de son passage au Sénégal, au début du mois d'octobre 2013. Il a en effet, à cette occasion, affirmé que les productions agricoles sénégalaises n'étaient en rien menacées par la nouvelle Politique agricole commune (PAC) que la Commission européenne mettait en place. En visite dans deux exploitations horticoles, auxquelles des financements européens ont permis aux propriétaires d'obtenir une mise aux normes européennes pour leurs produits, afin que leurs mangues et leurs haricots verts puissent être régulièrement exportés en Europe, M. Ciolos a fait remarquer qu'il serait incohérent, au moment où l'Europe s'apprête à mettre sur la table près de 350 millions d'euros pour l'agriculture sénégalaise dans le cadre du 10^e Fonds européen de développement, qu'elle prenne dans le même temps, des mesures et des politiques qui auront pour conséquence d'empêcher son développement.

Le commissaire européen a même assuré que depuis la réforme de la PAC, l'Union européenne est en train « de promouvoir une agriculture qui ne se base plus sur les subventions, une agriculture qui ne fait plus de mal aux autres agricultures, en particulier celles des pays du Sud », et il assure que cela était l'un de ses objectifs en arrivant à la tête de ce département, et il pense l'avoir atteint.

Si le commissaire européen s'est fait applaudir par les groupements des producteurs maraîchers de la région des Niayes, dans la banlieue agricole de Dakar, d'autres sont restés assez dubitatifs. Ainsi, le ministre sénégalais du Commerce, M. Alioune Sarr, commentant les nouvelles dispositions de la PAC, a déploré que les changements en termes d'annulation des soutiens aux productions européennes, celles qui concurrencent particulièrement les productions du Sénégal, ne soient « pas très évidents dans la PAC reformée ». Certains de ses proches collaborateurs, moins tenus par la réserve diplomatique, n'hésitent pas à affirmer que la réforme n'a pas été faite pour les pays du Sud, et que ces derniers continueront à ressentir les rigueurs des échanges inégaux dans leurs rapports commerciaux avec l'Union européenne.

Lourde facture laitière

Le cabinet du ministre du Commerce donne l'exemple du lait. Malgré les quotas imposés aux fermiers, la production européenne est toujours excédentaire. Pour Alioune Sarr, cette filière est l'une de celles où se remarque nettement, à partir du Sénégal, la forte injustice provoquée par la PAC. Le ministre du Commerce explique que depuis des années, le pays se bat pour mettre en place un circuit de production laitière qui permettra au Sénégal de réaliser, à terme, son autosuffisance en ce qui concerne ce produit. En théorie, la production de lait au Sénégal est suffisante pour couvrir les besoins du pays. M. Idrissa Sakho, directeur du ministère de l'Élevage assure que, « si les conditions de conservation étaient réunies, le pays pourrait même dégager des excédents ». Malheureusement, l'année dernière, la facture de lait importé a dépassé les 65 milliards de francs CFA (environ 100 millions d'euros). Et c'est l'Union européenne qui est le premier fournisseur de lait en poudre au Sénégal.

Suite à la page suivante ►

Mohamed Gueye

est le chef du « desk » économie au journal sénégalais *Le Quotidien*. Il est le correspondant de *Défis Sud* au Sénégal depuis cinq ans. L'ensemble des articles rédigés par Mohamed Gueye est accessible sur www.sosfaim.org

> Pour essayer de réduire cette facture, l'État sénégalais tente de développer une filière laitière. Il a entamé, depuis quelques années, le financement d'un programme de croisement de vaches sahéliennes avec des espèces européennes très productrices en lait. Parallèlement, l'État fait la promotion d'unités semi-industrielles de collecte et de conservation de lait dans les régions de grande production, comme la Zone sylvo-pastorale. Ce lait est revendu à des transformateurs artisanaux, qui en font du beurre, du lait caillé ou du yaourt, ou qui tentent de l'écouler tel quel, en nature.

L'objectif est d'en finir avec les images de paysans obligés, à la fin de la saison des pluies, de déverser leur lait, faute de pouvoir le consommer ou de le vendre. Malheureusement, à ce jour, l'expérience n'a pas encore eu beaucoup de succès, parce que les industries locales de transformation de lait, préfèrent dans leur très grande majorité, s'approvisionner en Europe. Idrissa Sakho, explique que « les industriels qui s'activent dans la transformation du lait, préfèrent commander de la poudre de lait venant d'Europe, qui est beaucoup moins chère que la production locale ». Outre le fait que le lait, en tant que produit de consommation courante, bénéficie d'une taxation réduite à l'entrée, il y a aussi le fait que la poudre de lait est vendue en Europe, beaucoup moins cher que le lait entier, parce qu'il est destiné à l'exportation.

Aviculture et oignon hors la loi de l'OMC

L'entretien que la délégation des acteurs de la filière avicole a eu le 5 octobre dernier avec le commissaire Ciolos ne les a pas rassurés. Ce dernier leur a fait comprendre que l'Europe n'entendait pas soutenir l'option du Sénégal de protéger sa filière avicole pour des motifs autres que la santé publique. L'un des membres de la délégation du commissaire européen à l'Agriculture a justifié cette position en expliquant que, juste avant son voyage en Afrique, l'on venait de mettre fin des soutiens à la production pour les producteurs avicoles européens parmi les plus importants. Cela, estime-t-il, met ces derniers quasiment au même niveau que leurs collègues des pays en développement, et même, les défavorise par rapport aux producteurs avicoles des

États-Unis et du Brésil, avec lesquels ils se disputent des marchés.

Si le Sénégal a pu profiter de circonstances particulières en 2005, lors de l'épidémie de la grippe aviaire, pour imposer un embargo total sur les importations de volaille et des produits dérivés, cette position devient de plus en plus difficile à tenir, et ses partenaires commerciaux le lui font chaque jour remarquer. L'Union européenne, le Brésil et les États-Unis en particulier, qui chacun ont des visées sur le marché sénégalais pour leurs produits avicoles, ont entamé depuis quelques années, un lobby intense pour convaincre les pouvoirs publics de lever les restrictions aux importations. Ce à quoi les acteurs de la filière avicole répliquent que ce serait suicidaire.

En théorie, la production sénégalaise de lait est suffisante.

Le président de leur fédération, M. Babacar Ngom, fait remarquer que si la filière avicole a repris vigueur depuis l'embargo, et a réalisé depuis quelques années un taux de croissance assez solide, elle reste encore assez fragile et doit toujours faire face à plusieurs contraintes, dont la principale reste le coût de l'alimentation de la volaille, qui ne permet pas encore de dégager une plus-value notable. L'essentiel des intrants nécessaires à la fabrication des aliments provient de l'importation et reste soumis aux fluctuations du marché international. M. Ngom, qui en plus de posséder une unité avicole est producteur semi-industriel d'aliments de volaille, indique qu'il serait illusoire pour le Sénégal, d'espérer concurrencer les importations étrangères si cette contrainte des coûts n'est pas levée. Pour lui, si à cela doivent s'ajouter les subventions dont jouissent les exportateurs de poulets, dans les pays qui veulent inonder le marché sénégalais, on ne peut comprendre que le pays n'impose pas à son tour un minimum de protection à la filière. Le retour à la situation qui existait avant 2005, quand les Sénégalais ne connaissaient du poulet que les ailes et les cuisses importées d'Europe, serait inacceptable.

Dacian vs USA ?

Dacian Ciolos explique sa vision de la réforme de la PAC: « Des pays n'ont pas encore éliminé les subventions à l'exportation, comme les États-Unis, la Nouvelle Zélande et d'autres. Nous voulons négocier avec eux, pour un renoncement global, dans le cadre de l'OMC, à toutes les subventions qui font du mal à l'agriculture africaine. Mais il n'en reste pas moins que les aides européennes sont découpées et n'ont plus pour objectif de porter préjudice à l'agriculture africaine ».

Cet argument a, semble-t-il, laissé de marbre son homologue sénégalais en charge du Commerce. Alioune Sarr a fait remarquer que, depuis des années, la culture de l'oignon au Sénégal vit et se développe en imposant, à certaines périodes de l'année, des restrictions à l'entrée de son concurrent importé essentiellement des Pays-Bas. M. Sarr se désole de ce que l'oignon hollandais doit sa compétitivité, non plus à ses qualités nutritives, mais essentiellement à des incitations fiscales à la production et à l'importation, qui font que si on le laissait entrer sans contrainte, les consommateurs sénégalais soucieux de leur pouvoir d'achat, ne pourraient que se détourner de la production locale. « Or, explique le ministre, depuis quelques années déjà, avec l'appui des pouvoirs publics, les paysans sénégalais ont non seulement amélioré les qualités nutritives de leur produit, mais en plus, permettent de le conserver beaucoup plus longtemps. Ce qui implique des coûts et des charges qui, semble-t-il, ne pèsent pas sur les produits importés d'Europe et des USA, qui arrivent au port de Dakar beaucoup moins cher que les oignons qui sont encore dans les champs de nos paysans. » Et c'est sur ce terrain de la protection des agriculteurs sénégalais que la sincérité du Commissaire européen devrait être mise à l'épreuve. Relancé sur les déclarations de M. Ciolos, le ministère du commerce déclarera au téléphone que, « pour permettre à nos paysans de vivre de leur travail, le Sénégal a pris le risque de violer les règles de l'OMC en fermant ses frontières à certaines importations. Nous jugerons de la sincérité de nos partenaires en voyant s'ils nous soutiennent lors des négociations de l'OMC sur l'agriculture. » ■